

ERDF-GRDF, Services « Avignon Grand Delta » ci-après dénommés « EGD Avignon Grand Delta »

7°) **FRANCE TELECOM**, Exploitant Public, régi par la loi du 02 Juillet 1990, immatriculé au Registre de Commerce de PARIS sous le N° RCS PARIS B 380 129 866, ayant son siège au n° 6 Place d'Allerey, 75005 PARIS Cedex 15, représenté par Madame Françoise BAYLE, Directrice Régionale, chargée de la Direction Régionale de Montpellier, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

8°) **VEOLIA Eau** (Compagnie Générale des Eaux), 765, Rue Henri Becquerel – CS 29045 - 34967 Montpellier cedex 02, représentée par M. Jean-Pierre BUCHOUD Directeur Régional, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

9°) **SOMEDEP** (Société Méditerranéenne d'Eclairage Public) 21 rue de la République - 13 002 Marseille, représenté par M. Richard VIE Chef d'entreprise, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

10°) Le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, on entend par le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, le **Syndicat Général des Vignerons Réunis des Côtes du Rhône et ses adhérents**, - 6 Rue des trois faucons - 84000 Avignon représenté par M. Christian PALY, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

11°) **Le Commissariat à l'Energie Atomique**, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé au 31-33, rue de la Fédération, à Paris 15ème, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro R.C.S. PARIS B 775 685 019, représenté par Monsieur Christian BONNET, agissant en qualité de Directeur du CEA/Marcoule.

12°) **La Communauté de Communes « Valcézard »**, La chartreuse de Valbonne, 30130 St Paulet de Caisson représenté par Monsieur Dominique FRANCOIS, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.


13°) **Le Syndicat Intercommunal de « la Basse Tave »**, 28 Rue de Boulogne, 30290 LAUDUN, représenté par Monsieur Jacky LACROIX, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

14°) **Le Syndicat d'Assainissement de Bagnols et sa Région (SABRE)**, 5 Avenue de la Roquette, ZA de Berret, 30200 BAGNOLS sur CEZE représenté par Monsieur Paul ULMANN, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

15°) **Le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable St Alexandre-Carsan (SIAEP)**, Mairie de St Alexandre, place du Village, 30130 St Alexandre représenté par Monsieur Michel VENDITTI, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

JLW 

AP

DF

CL 

-2-

CAF plus  ARYS 

Article premier

La DGI et les partenaires associés ont signé, le 8 juillet 2004, une convention ayant pour objet de définir :

- d'une part, les prestations réciproques fournies par la DGI et par les partenaires associés en vue de la constitution et de la mise à jour de la couche cadastrale de la banque de données territoriales (BDT) ;
- d'autre part, les conditions d'usage et de diffusion des données de la couche cadastrale de la BDT.

Article deuxième :

La DGI et les partenaires associés ont signé, le 9 février 2006, l'avenant n°1 à la convention signée le 8 juillet 2004, ayant pour objet :

- la désignation d'un nouveau partenaire associé, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) qui a remplacé, en cette qualité, la COGEMA ;
- l'adhésion au SIIG de nouvelles communes ;
- la modification de l'article 14 de la convention initiale.

Article troisième :

La DGI et les partenaires associés ont signé, le 4 février 2008, l'avenant n°2 à la convention signée le 8 juillet 2004, ayant pour objet l'adhésion au SIIG de la commune de SAINT GÉNIÈS DE COMOLAS.

Article quatrième :

La liste des partenaires signataires de la convention et des avenants n° 1 et 2, telle qu'elle apparaît aux pages 1 et 2 du présent avenant, agissant conjointement et solidairement, est modifiée de la manière suivante :

désignation des partenaires à supprimer : néant ;

désignation des partenaires à ajouter :

16°) **INEO Réseaux Sud Est**, 20 rue du Maréchal Juin - BP 11052 - 30134 Pont-Saint-Esprit, immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro RCS 409 899 143 RCS Lyon, représentée par Monsieur Philippe GRANIER, Directeur d'Agence, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

17°) **RTE - TESE** (Groupe Ingénierie Maintenance Réseaux), 46 avenue Elsa Triolet 13 417 Marseille Cedex 08, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro SIREN 444 619258 (SIRET 444 619 258 00940), représentée par Monsieur Alain PENNANEAC'H, Directeur, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

18°) **SA RUAS**, 787 chemin des Surveillants - 34400 Lunel, immatriculée au registre du commerce de Montpellier sous le numéro 730 201 183 RCS Montpellier, représentée par Monsieur Didier BENARD, Directeur Général, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

JLJ

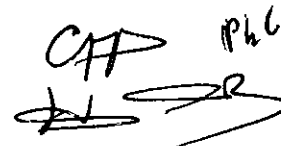


AP

DF

CL 

-3-

CFP 

PhC

AC 

YB

19°) **VALETTE**, avenue d'Anduze - BP 70047 - 30 101 Alès Cedex, immatriculée au registre du commerce d'Alès sous le numéro SIREN 307 020 347 (SIRET 307 020 347 00026), représentée par Monsieur Alain COUDERC, Chef d'Entreprise, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

20°) **Communauté de Communes du Val de Tave**, Site du Bernon - Route Michel Ledrappier - 30 330 Tresques, représentée par Monsieur Michel FAURE, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

21°) **SDIS 30**, 982 avenue Joliot Curie - 30 932 Nîmes Cedex 9, représenté par le Colonel Christian SIMONET, Chef du Service Départemental, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

22°) **Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants du Gard Rhodanien**, Mairie de Pujaut - 30150 Pujaut, représenté par Monsieur Patrick VACARIS, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

23°) **Gard Rhodanien Développement, Maison de l'Entreprise** - Rue Fernand Jarrié - ZA de l'Euze - 30 200 Bagnols-sur-Cèze, représentée par Monsieur Yves BONNET, Président, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

24°) **LCD Expertise**, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 € dont le siège social est situé à Vénéjan, ZA de la Passadouire - 30 200 Vénéjan, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nîmes sous le numéro 477 771 166 RCS Nîmes, représentée par Monsieur Luc COLLARD, Gérant et Associé unique de la Société, ayant toute qualité pour agir à cette fin.

Article cinquième

L'article 3 de la convention initiale « **désignation du coordinateur des partenaires associés et du correspondant technique de la DGI** » est modifié comme suit :

Le coordinateur désigné par le Syndicat SIIG et les partenaires associés, correspondant privilégié de la DGI pour l'application de cette convention est :

M. Dorian CONSTANT - Responsable SIG du syndicat S.I.I.G. - 115, avenue de la Roquette - ZA de Berret - 30200 BAGNOLS sur CEZE.

La DGI désignera un correspondant technique pour les partenaires aux conventions et pour les prestataires chargés de la numérisation.

Article sixième : formalités

Le présent avenant est dispensé du droit de timbre et des formalités d'enregistrement.

En foi de quoi, les parties aux présentes ont signé cette convention en 27 originaux, le 22 AVR. 2008

Le Directeur des Services Fiscaux

M. Jean-Pierre COURTIAL, Chef des services fiscaux

Pour le SIIG

M. Jean-Pierre CHARRE, Président

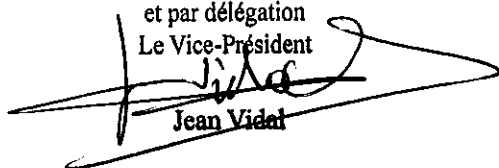
DF
AP

pk6

YB
AC
AD/R

Pour le Conseil Général du Gard

M. Damien ALARY, Président
Pour le Président du Conseil Général du Gard
et par délégation
Le Vice-Président


Jean Vidal

Pour SAUR Centre Est

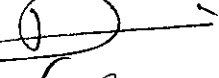

M. Pierre LAVALLEE, Chef de Centre

Pour SAUR Sud Est Centre Gard Lozère

M. Thibaud ROY, Directeur de Centre

Pour ERDF-GRDF

M. Jacques-Thierry MONTI, Directeur du Centre :

Po ERDF JL DORIER 
Po GRDF J-S THERON 

Pour ERDF-GRDF

Mme Marie-Claude BOELHER, Directeur de Centre


A. Boelher

Pour FRANCE TELECOM

Mme Françoise BAYLE, Directrice Régionale

Pour VEOLIA Eau

M. Jean-Pierre BUCHOUD, Directeur Régional

Pour la SOMEDEP

M. Richard VIE, Chef d'entreprise

Pour le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône

M. Christian PALY, Président

Pour le CEA

M. Christian BONNET, Directeur

Pour la Communauté de Communes « Valcézard »

M. Dominique FRANCOIS, Président



Pour le Syndicat Intercommunal de la Basse Tave

M. Jacky LACROIX, Président

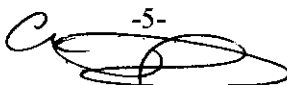
Pour le SABRE


M. Paul ULMANN, Président

Pour le SIAEP

M. Michel VENDITTI, Président

AP

 -5-

CFP 

MR

9B

AC



Pour INEO

M. Philippe GRANIER, Directeur d'Agence



Pour SA RUAS

M. Didier BENARD, Directeur Général



Pour la Communauté de communes du Val de Tave

M. Michel FAURE, Président



**Pour le Syndicat d'Aménagement des Bassins Versants
du Gard Rhodanien**

M. Patrick VACARIS, Président



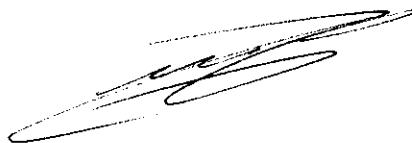
Pour LCD Expertise

M. Luc COLLARD, Gérant de la Société



Pour RTE -TESE

M. Alain PENNANEAC'H, Directeur



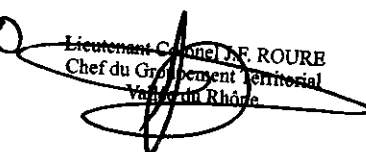
Pour VALETTE

M. Alain COUDERC, Chef d'entreprise



Pour le SDIS 30

M. le Colonel Christian SIMONET

P/O 
Lieutenant Colonel Christian SIMONET
Chef du Groupement Territorial
Val de Rhône

Pour Gard Rhodanien Développement

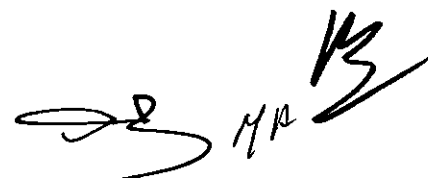
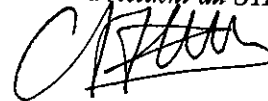
M. Yves BONNET, Président



Par délégation des partenaires

Jean-Pierre CHARRE

Président du SIIG

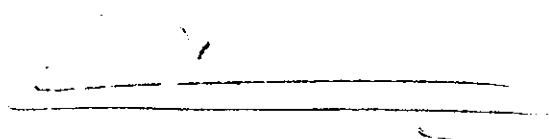


POUVOIR

Je soussigné Christian PALY Président du Syndicat des Côtes du Rhône, faire bénéficier à Monsieur Jean-Pierre CHARRE Président du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique d'une délégation de signature des avenants concernant l'intégration de nouvelles communes ou de nouveaux partenaires, sous réserve qu'il n'y ait aucune modification des conditions d'accès aux données et des engagements de chacune des parties.

Fait à Avignon, le 28 février 2008

Le Président



Christian PALY



M109/07

**Syndicat Intercommunal
d'Information Géographique
ZONE DE BERRET
115 AV DE LA ROQUETTE
30200 BAGNOLS SUR CEZE**

Marseille, le 10/09/2007

**N/REF :
RV/BP/AST/0709008
Objet :
DELEGATION DE SIGNATURE POUR LES AVENANTS
A LA CONVENTION DGI**

A L'ATTENTION DE M. CHARRE

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 04/09/2007, nous vous informons par la présente que nous vous donnons pouvoir de signature concernant les avenants à la convention DGI pour l'intégration de nouvelles communes ou de nouveaux partenaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Richard VIE
Chef d'Entreprise

Siège Social :



SOMEDEP SAS
21 rue de la République
13002 MARSEILLE

☎04.96.17.36.90 Fax 04.91.31.94.48

SAS au capital de 40 000 euros
TVA Intracommunautaire : FR 348 193 269

📄 RCS MARSEILLE, Siret 348 193 269 0050 APE 748K

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Jean-Pierre Buchoud, Directeur Régional de Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, sise 765 Rue Henri Becquerel, CS 29045, 64967 Montpellier Cedex 2, donne délégation à Monsieur Jean-Pierre CHARRE, Président du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique, pour la signature des avenants à la convention DGI concernant l'intégration de nouvelles communes *et/ou* de nouveaux partenaires, sous réserve que ces documents n'aient aucun nouvel impact contractuel ou financier.

Fait à Montpellier,

Le 28 janvier 2008

Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux

Le Directeur Régional



Jean- Pierre Buchoud

exemplaire à retourner au SIAEP

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Du SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'AEP de ST ALEXANDRE

Séance du JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

DEPARTEMENT
DU GARD

ARRONDISSEMENT
NIMES

Nombre de membres en exercice : 8
Date de Convocation
du Comité Syndical : 20 septembre 2007

L'an deux mille sept, le jeudi 27 septembre 2007 à 20 h 30, le Comité Syndical réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois septembre, sous la présidence de M. Michel VENDITTI, Président.

Présents : M. Jean GARDOT, M. Patrick BONNIN, M. Laurent BONY, M. Christian VILLANUEVA, Mlle Laure BOUSIGUE, M. Yves FAYARD.

Procuration : M. Michel WILLERVAL à Mlle Laure BOUSIGUE.

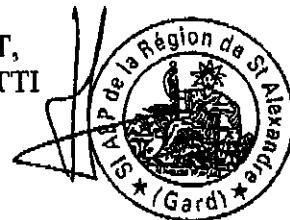
Secrétaire de séance : M. Patrick BONNIN

Délégation de signature pour avenants à la convention DGI

Le président fait lecture du courrier du SIIG et donne quelques explications.
La proposition de délégation de signature au SIIG est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,
Michel VENDITTI





SABRE

DEPARTEMENT DU GARD

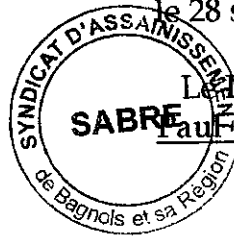
Syndicat d'Assainissement de Bagnols et sa Région

2007.09.28 4/10/07

**DELEGATION DE SIGNATURE POUR LES AVENANTS A LA
CONVENTION DGI**

Je soussigné, Paul ULMANN, Président du SABRE, donne, par la présente, délégation à Monsieur Jean-Pierre CHARRE, Président du SIIG, pour la signature des avenants à la convention DGI, dès lors qu'ils ont pour objet exclusif l'intégration de nouveaux partenaires ou nouvelles communes.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,
le 28 septembre 2007



Le Président
Paul ULMANN



SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE TAVE
Adresse : 28 Rue de Boulogne - BP N° 21 - 30290 LAUDUN-L'ARDOISE
T : 04.66.79.47.48 F : 04.66.89.04.83 E : siaep.bassetave@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert au public les lundis, mardis, jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

1109107

ATTESTATION POUR LA DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Jacky LACROIX, Président du Syndicat des Eaux et d'Assainissement de la Basse Tave autorise par la présente, Monsieur Jean-Pierre CHARRE, Président du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique, a signé les avenants à la convention DGI.

Attestation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Laudun-L'ardoise, le 06 septembre 2007

Le Président,
Jacky LACROIX





Centre de la Vallée du Rhône

DELEGATION

Je soussigné Loïck MARTIN-DEIDIER, Directeur du CEA VALRHO, donne, par la présente, délégation à Monsieur Jean-Pierre CHARRE, Président du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (SIIG) de Bagnols sur Cèze, aux fins de signature, en mes lieu et place, des Avenants à la convention entre la Direction Générale des Impôts et les partenaires associés du SIIG du 8 juillet 2004, dès lors qu'ils ont pour objet exclusif l'adhésion de nouveaux partenaires à la convention initiale.

Monsieur CHARRE s'engage à m'adresser, systématiquement, copie des avenants qu'il aura signés pour mon compte.

Fait à Marcoule, le 11 septembre 2007
(en deux exemplaires originaux)

Le Délégué

Jean-Pierre CHARRE

Le Déléguant

Loïck MARTIN-DEIDIER



POUVOIRS DE SIGNATURE

Je, soussigné, Thibaud ROY, Directeur du Centre Gard Lozère de la Société SAUR, 250 Avenue Fleming, ayant son Siège Social à 78280 Guyancourt, Atlantis, 1 avenue E. Freyssinet,

donne délégation à Monsieur **Jean-Pierre CHARRE**, Président du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique pour la signature des avenants concernant l'intégration de nouvelles communes ou de nouveaux partenaires, sous réserve que ces documents n'aient aucun impacts contractuels nouveaux ou d'impacts financiers.

Fait à NIMES
le 10 Septembre 2007

en deux exemplaires

